

## CANDIDATURES SOUMISES À L'A.G.A.

*Extraits de notre règlement de régie interne :*

6.1 *Le Conseil d'administration de la Corporation peut comprendre jusqu'à treize (13) membres.*

6.2 *La composition du Conseil, sauf en cas de force majeure, doit satisfaire les critères suivants :*

*a) au moins sept (7) postes doivent être occupés par des personnes dont le champ de compétences couvre l'éducation, dont deux sont suggérées par la CSQ et deux représentent le mouvement EVB;*

*b) au moins cinq (5) postes doivent être occupés par des personnes dont le champ de compétences est complémentaire à celui de l'éducation, par exemple la communication, le milieu des affaires, le développement durable, la philanthropie...*

*Au début de l'Assemblée générale annuelle du 29 avril 2019, le conseil sera composé de :*

- *Trois personnes dont le champ de compétences couvre l'éducation :*
  - *Anne Dionne*
  - *Diane Laflamme*
  - *Christian Payeur*
  
- *Cinq personnes ayant un champ de compétences complémentaire :*
  - *Odette Dallaire*
  - *Jean-Pierre Denis*
  - *Mélissa Devost*
  - *Diane Gaulin*
  - *Thérèse Lafleur*

*6.3 Annuellement, le Conseil d'administration dresse une liste de postes à combler et une liste de candidatures. Ces listes sont envoyées aux membres de la Corporation avec l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle.*

*Tout membre régulier individuel de la Corporation peut soumettre sa candidature en signifiant son intérêt (par écrit ou courriel) au secrétaire de la Fondation au moins sept jours avant l'assemblée générale annuelle.*

*La liste de candidatures soumises à l'Assemblée générale par le Conseil est composée de :*

- *Barbara Bader, dont le champ de compétences couvre l'éducation. Il s'agirait d'un renouvellement.*
- *Sonya Fiset, dont le champ de compétences couvre l'éducation. Il s'agirait d'un renouvellement.*
- *Alain Pélissier, dont le champ de compétences couvre l'éducation. Il s'agirait d'un renouvellement.*